

## QUITTANCE DE LOYER

Quittance de loyer du mois de **mars 2018**

### Adresse de la location :

**27 bis rue de Launay**

**91 400 ORSAY**

Je soussignée Christine LE MERLUS, copropriétaire du logement désigné ci-dessus,  
déclare avoir reçu de **Mme Célia Million.**,

la somme de **cinq cent soixante-quinze euros / 575 euros**,

au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location

du 1 / 3 / 2018 au 31 / 3 / 2018

et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

### Détail du règlement

Loyer : 520 euros

Provision pour charges : 55 euros

**Total du loyer : 575 euros**

Date du paiement : le 1 / 3 / 2018

Fait à Les Clayes sous Bois, le 17 mars 2018

Christine Le Merlus



*Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (article 7-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)*